

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/81  
12 septembre 2003

(03-4857)

---

**CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE**  
**Cinquième session**  
**Cancún, 10 - 14 septembre 2003**

Original: anglais

## LETTONIE

Déclaration de S. E. M. Maris Riekstins  
Secrétaire d'État, Ministère des affaires étrangères

Au nom du gouvernement de la République de la Lettonie, permettez-moi de dire que je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole à la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC qui se tient à Cancún (Mexique).

Tout d'abord, j'aimerais remercier le Secrétariat de l'OMC et les autorités mexicaines de l'excellent travail accompli pour organiser la cinquième Conférence ministérielle. Nous saluons les efforts considérables que le Président du Conseil général, le Directeur général et les Membres de l'OMC ont faits pour élaborer un projet de Déclaration ministérielle qui soit dans l'intérêt de chaque Membre de l'Organisation.

Un travail important a été effectué au niveau aussi bien politique que technique au cours des négociations menées chaque jour depuis la précédente Réunion ministérielle à Doha. Il en est résulté un document établi par le Président du Conseil général qui peut servir de base, sans avoir encore l'équilibre approprié, pour le débat politique que nous allons avoir ici; débat qui est crucial et exige dévouement, adhésion et courage de la part de toutes les délégations. La Lettonie souhaite que le Programme de Doha pour le développement soit un succès permettant de s'approcher des objectifs énoncés dans l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce.

Il est capital de poursuivre ces objectifs tout en traitant le problème auquel nous sommes confrontés actuellement – des perspectives toujours défavorables pour la croissance de l'économier9sea-5.9(13(écd5.9(1

consommateurs. Nous devons donc aborder les engagements futurs avec le soin qui convient pour les groupes sociaux concernés.

Nous appuyons vivement l'initiative que représente le document conjoint de l'UE et des États-Unis. Ce n'est pas seulement le concept d'un cadre proprement dit, mais aussi un pas en avant important vers la définition de la portée du résultat potentiel. C'est avec regret que l'on observe certains signes d'activités destructrices qui opposent les Membres et laissent entrevoir un système commercial à deux vitesses en accentuant la division Nord-Sud. Cela peut effectivement empêcher les pays en développement de profiter pleinement de la réforme du système commercial multilatéral.

Nous attachons beaucoup d'importance à des conditions de concurrence égales dans le cadre de **l'accès aux marchés pour les produits non agricoles**. À notre avis, cela est possible par l'harmonisation des niveaux des tarifs entre tous les Membres et les secteurs. Les ambitions devraient être réalisées au moyen d'une seule formule simple non linéaire ligne par ligne associée à des consolidations pour toutes les lignes. Des exceptions, si nécessaire, pourraient être appliquées sous la forme de périodes de mise en œuvre plus longues. Les négociations devraient se poursuivre sur les obstacles non tarifaires en vue de l'élimination des droits d'exportation qui entravent le commerce et dissimulent un soutien financier supplémentaire pour les branches de production locales.

Nous approuvons le texte proposé par le Président du Conseil général sur la nécessité de "réaffirmer que les

L'**accession** de nouveaux Membres à l'OMC souligne une fois de plus le rôle et l'importance de l'Organisation pour le système commercial multilatéral. Au nom du gouvernement lettonien, j'aimerais féliciter le Cambodge et le Népal qui ont achevé leur procédure d'accession et sont